

Description du métier

L'orthophoniste est un professionnel de santé. Il exerce son art auprès d'enfants et d'adultes, dans les domaines de la prévention, de l'évaluation diagnostique et du traitement de difficultés ou troubles :

- Du langage oral et écrit de la communication,
- Des fonctions oro-myo-faciales,
- Des autres activités cognitives dont celles liés à la phonation, à la parole, au langage oral et écrit, à la cognition mathématique.

Il s'applique en outre à

- Maintenir les fonctions de communication et de l'oralité dans les pathologies dégénératives et neuro-dégénératives,
- Dispenser l'apprentissage d'autres formes de communication non verbale permettant de compléter ou de suppléer les fonctions verbales.

Ses traitements s'attachent aux dimensions plurielles du langage, linguistiques (articulatoires, syntaxiques, discursives...), cognitives dépendantes d'autres fonctions (mémoire, fonctions exécutives..), psycho-affectives, sociales.

Il s'intéresse également à toutes les altérations de la sphère oro-faciale sur les plans moteur, sensitif et physiologique (dysfonctions linguales, troubles des modes respiratoires, dysphagie, paralysies faciales, dysfonctionnements de l'appareil manducateur...).

Objectifs

La formation repose sur un socle de connaissances fondamentales en neurologie, ORL, linguistique, psychiatrie et cognition, sur la connaissance spécifique du champ d'action de l'orthophoniste dans le système de santé et sur la connaissance des pathologies et des techniques de rééducation adaptées, de même que sur la maîtrise de systèmes de communication augmentatifs.

Le mémoire de recherche permet à l'étudiant d'intégrer données théoriques et analyses pratiques à un champ de recherche choisi.

Les stages pratiques lui permettent d'évoluer dans un milieu professionnel encadrant qui le forment à l'exercice concret de son futur métier.

Forme de l'enseignement : la formation est dispensée sur 10 semestres. Le cursus se déclinera en cours magistraux, travaux dirigés, stages selon un rythme semestriel.

Durée : la formation comprend :

1561 heures de cours magistraux, 1597 heures de travaux dirigés, 2040 heures de stages.



COMPETENCES	<p>La formation conduisant au Certificat de Capacité d’Orthophoniste et au grade de master vise l’acquisition des 11 compétences décrites dans le référentiel :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser, évaluer une situation et élaborer un diagnostic orthophonique 2. Élaborer et mettre en œuvre un projet thérapeutique en orthophonie adapté à la situation du patient 3. Concevoir, conduire et évaluer une séance d’orthophonie 4. Établir et entretenir une relation thérapeutique dans un contexte d’intervention orthophonique 5. Élaborer et conduire une démarche d’intervention en santé publique : prévention, dépistage et éducation thérapeutique 6. Concevoir et mettre en œuvre une prestation d’expertise et de conseil dans le domaine de l’orthophonie 7. Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle 8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques 9. Gérer et organiser une structure ou un service en optimisant ses ressources 10. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs 11. Former et informer des professionnels et des personnes en formation <p>Les compétences visées se décrivent dans les domaines suivants, dans le respect du patient, de son individualité, de son environnement.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pathologies de l’expression orale ou écrite 2. Pathologies oto-rhino-laryngologiques 3. Pathologies neurologiques <p>L’orthophoniste participe également à des missions de prévention et d’éducation thérapeutique.</p>
CONDITIONS D’ADMISSION	<p>L’admission à la formation s’effectue sur présentation d’un dossier de candidature sur la plateforme Parcoursup.</p> <p>A l’issue de cette phase d’étude des dossiers, il est prévu qu’un entretien oral soit proposé aux candidats retenus.</p> <p>Pour connaître les modalités précises d’examen du dossier, les candidats sont invités à consulter la rubrique « Critères généraux d’examen des vœux » dans la fiche formation de la plateforme Parcoursup.</p>
INSERTION PROFESSIONNELLE LLE	<p><u>Débouchés professionnels</u> : les orthophonistes exercent dans les structures suivantes : cabinet libéral, services de soins de suite et réadaptation, EHPAD, instituts médico-éducatif, centres médico-éducatifs, centres d’action médico-sociale précoce...</p> <p><u>Poursuite d’études</u> : certaines universités proposent des poursuites d’études après le Certificat de capacité d’orthophoniste, notamment dans des DU et DIU. Le grade Master permet d’envisager des passerelles vers la recherche.</p>
RENSEIGNEMENTS	<p>Campus universitaire de Vanteaux 39H rue Camille Guérin 87036 Limoges Cedex</p> <p>Tél : 05.87.08.08.74</p> <p>Mail : ilfomer@unilim.fr</p> <p>Web : www.unilim.fr/ilfomer</p> <p style="text-align: right;"><u>Vidéo de présentation de la filière orthophonie :</u></p> <div style="text-align: right;">  </div>

